

L'écrenel



MARCILLY

MARS 2008

IPNS

FAMILLES RURALES

BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture :

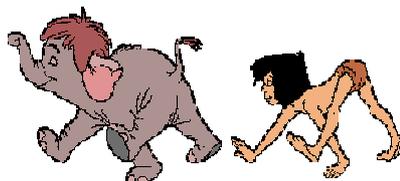
Mercredi 14h30 à 17h
Vendredi 16h30 à 18h
Samedi 10h à 11h30



CONTES

A la salle Galathée maison Amasis, le mercredi de 15h à 16h

Le 16 janvier
Le 13 février
Le 12 mars
Le 9 avril
Le 14 mai
Le 11 juin



DON DU SANG

LE MARDI 3 JUIN

LE LUNDI 13 OCTOBRE

Venez nombreux, on compte sur vous MERCI

SAINT NICOLAS

L' AFR a récolté sur son stand, la somme de 170 euros, que nous avons reversée au Téléthon

Merci à tous de votre participation.

SKI

Si le temps le permet, nous avons inscrit 31 enfants : 14 enfants de Marcilly 12 de Marcoux et 8 de l'extérieur pour la semaine du 25 février au 1er mars à la station de Chalmazel



PISCINE

Les inscriptions ont eu lieu jusqu'au 31 janvier.

Les cours se dérouleront du samedi 22 mars au samedi 14 juin 2008 à la piscine AQUALUD de MONTBRISON

Responsable : Catherine Portailier 04 77 97 46 75

CHAPONS 2007

Comme chaque année la loterie des chapons organisée par l' AFR a bien fonctionné.

CONSEIL GENERAL	G. Groisard M. Rechagneux
AMICALES BOULES	R. Chambe (Marcilly) P. Delauche (Marcilly)
SYLVIE COIFFURE	Mme Mabilon (Marcilly)
BAR TABAC	L. Arnaud (Pralong) M. Gourg (Champdiou)
BOULANGERIE	P. Rigaudière (Marcilly) C. Coperé (Marcilly)
CHISTIANE COIFFURE	J. Gay (Marcilly)



MERCI à tous pour cette dernière loterie

MODERN JAZZ

En ce qui concerne cette année 2007/2008, les cours de Modern' jazz ont toujours lieu le mercredi, à la salle des fêtes, de 9h30 à 16h30. Ils sont encadrés par un nouveau professeur. Il s'agit de **Sylvie DUPLANY**.

Un cours supplémentaire a été rajouté cette année, pour pouvoir satisfaire toutes les demandes d'inscription dans la tranche d'âge 4-6 ans. L'effectif est de 64 élèves répartis de la façon suivante :

- 11 inscriptions	4 et 5 ans
- 8 -	5 et 6 ans
- 10 -	7 et 8 ans
- 15 -	9 et 10 ans
- 14 -	11 et 12 ans
- 6 -	+ 13 ans



Les cours se déroulent dans une bonne ambiance. Le spectacle de fin d'année promet de belles chorégraphies. Vous pouvez d'ores et déjà noter la date : **le samedi 7 juin 2008**

SPECTACLE

Un spectacle jeunes enfants va vous être proposé courant mars, un mardi soir à 19h30. Les informations nécessaires vous parviendront par voie d'affichage.

Nous comptons sur votre présence pour accueillir cette troupe.

MARCHE DES VENDANGES

Les réunions pour la marche des vendanges 2008 vont commencer. Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre ou nous donner des idées veuillez contacter pour tout renseignement M. Jacques CHAZAL au 04-77-97-56-69.

Merci.

ASSEMBLEE GENERALE

Comme toute association, elle fonctionne avec des bénévoles et nous serions très heureux de pouvoir accueillir de nouveaux membres pour cette nouvelle année 2008. En effet, plusieurs personnes vont quitter ou être moins présentes au sein de l'Association et, si l'ensemble de l'équipe veut garder sa dynamique, il lui faut impérativement de l'aide, sinon l'ensemble des activités ne pourra pas être reprise sur l'année prochaine.

Le Modern'jazz, qui regroupe pourtant une soixantaine d'élèves, fait partie de ces activités qui s'essouffle un peu au niveau de l'organisation et dont les responsables aimeraient passer le relais pour la prochaine saison.

LOISIRS CREATIFS

Les cours se poursuivent au rythme d'un par mois le deuxième mardi du mois à 20h30. Ils ont lieu maintenant dans l'atelier de Pili Picquenot "Astrée Loisirs Créations" récemment ouvert à BOEN rue de Lyon.

9 personnes se réunissent et partagent un bon moment.

Si besoin de renseignements appelez C. PORTAILLER.

PROCHAIN ECUREUIL

Remise des articles :

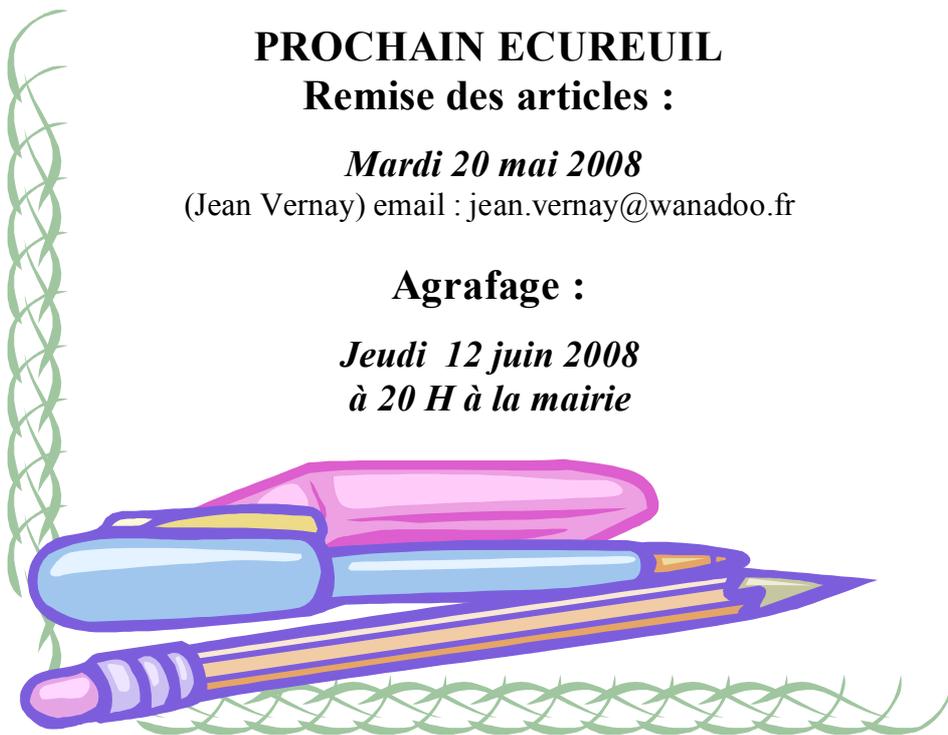
Mardi 20 mai 2008

(Jean Vernay) email : jean.vernay@wanadoo.fr

Agrafage :

Jeudi 12 juin 2008

à 20 H à la mairie



6. Jean (1,50m) est plus grand que Pierre (1,25m)

5. A = 4€ B = 2€ C = 1€ D = 3€

4. BOEN - SAUVAIN - TRELINS - MARCOUX - ECULIEUX

3. PI - EPI - PILE - REPLI - PLAIRE - LAPIDER - PLAIDERA - LE PARADIS

2. Sudokumo : LA JALOUSIE

1. Horizontalement : 5 x 3 + 2 = 17 9 - 6 x 3 = 9 4 + 7 + 2 = 13 18 + 11 + 10 = 39
Verticalement : 5 + 9 + 4 = 18 3 x 6 - 7 = 11 2 + 3 x 2 = 10 17 + 9 + 13 = 39

Solution des jeux :

Groupe Vocal



RETROSPECTIVES :

* *Le concert du 19 octobre* à l'église réunissait cette année la chorale « Le temps des loisirs » de Vauche, l'ensemble gospels « Tougaloo » de Saint Etienne et bien sûr le Groupe Vocal de Marcilly.

La prestation du groupe gospel formé de 5 choristes seulement, a fait régner dans l'église St Cyr, entièrement rénovée, une émotion particulière.

Les spectateurs ont, semble-t-il, apprécié.

* *Le 7 décembre*, nous avons participé à la Saint Nicolas à Marcilly.

* *Le 16 décembre*, bravant le froid, nous avons chanté sous le chapiteau du Marché de Noël à Marcoux.

* *Le 22 décembre*, c'est à l'église de Pralong que nous avons participé à une rencontre de chorales.



LES PROJETS :

* *Le 24 février*, le Groupe Vocal se déplacera à Vauche, pour une rencontre avec la chorale « Le temps des loisirs » et une chorale de Firminy.

* *Le 29 mars*, à 20 heures 30, nous chantons à la salle des fêtes de Montbrison.

* *Le 23 mai*, nous devrions participer à un concert organisé par le Kiwanis au Pic de Montverdun.

* *Le 28 juin*, nous serons à la fête de l'école de Marcilly.

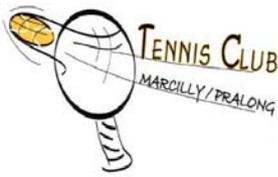
* *Le 18 octobre*, nous nous déplacerons à Ecotay.

* *Le 24 octobre*, ce sera la 7ème rencontre musicale à l'église St Cyr de Marcilly, il est encore un peu trop tôt pour annoncer le programme mais vous pouvez déjà réserver la date.

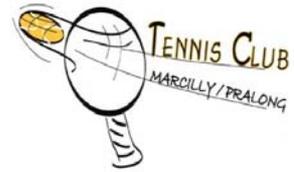
Voilà un programme bien chargé motivant encore plus les choristes qui, dans une ambiance toujours excellente peaufinent les derniers titres en cours d'apprentissage.

ECHARPES

Les choristes qui ne viennent plus chanter, seraient très aimables s'ils rendaient leurs écharpes, afin de les donner aux nouveaux.



TENNIS - CLUB



MARCILLY PRALONG

L'EQUIPE FEMININE REpond ENCORE PRESENT

Le Tennis Club Marcilly Pralong avait engagé, comme l'année dernière, **2 équipes au trophée d'Automne** : une équipe Dames et une équipe Messieurs.

Le principe de ce trophée d'Automne est de faire jouer en compétition par équipes les joueuses et joueurs des classements les plus modestes.

Pour rappel, le TCMP était détenteur de ce trophée chez les Hommes et avait placé l'équipe féminine en demi-finale l'an passé.

Victime de son succès et, notamment de l'élévation de son niveau de jeu, l'équipe Hommes n'a pu défendre ses chances et a dû déclarer forfait faute de combattants, les joueurs initialement prévus à l'inscription de l'équipe pour participer à cette compétition étant finalement trop bien classés au moment de participer aux rencontres (fichu règlement !)

Des combattants (ou combattantes, plutôt), il n'en a pas manqué à l'équipe Dames.

En effet, cette équipe s'est encore une fois **hissée en demi-finale** après être sortie victorieuse de sa poule (avec, certes, un brin de réussite) mais a encore dû céder aux **portes de la finale** face au TC Saint-Etienne (4-1). Quel exploit !

Mesdemoiselles et mesdames, bravo !!!

Ces bons résultats seraient-ils de bonne augure avant les championnats de la Loire par équipes de mai prochain ?

CHAMPIONNATS DE LA LOIRE PAR EQUIPES

En mai, les rencontres par équipes vont venir animer les courts de Marcilly et Pralong.

Ainsi, en plus **des équipes seniors** (1 équipe Dames et 2 équipes Messieurs), **2 équipes jeunes** devraient être engagées en catégorie 12/13/14 ans.

Les supporters sont vraiment attendus pour encourager (et ils en auront besoin) les représentants locaux.

Pour rappel, l'équipe Dames reste sur une série impressionnante **d'un an sans défaites** et espère donc rester sur cette dynamique victorieuse pour, pourquoi pas, jouer la montée en 3ème série.

L'équipe II Messieurs aussi en 4ème série, a aussi les moyens de se mêler à la lutte pour l'accession en 3ème série. Encore faudra-t-il jouer de moins de malchances que l'année dernière !

Enfin, **l'équipe I, qui s'est maintenue en 1ère série** (plus haut niveau départemental) l'an passé, essaiera de confirmer les progrès réalisés. L'objectif reste toutefois le même : le maintien.

Enfin, les plus jeunes évalueront (et pour certains pour la première fois) les progrès réalisés et ceux restant à faire pour rivaliser face aux autres équipes du coin.

La tâche s'annonce donc rude mais intéressante pour tout le monde.

ET L'ECOLE DE TENNIS DANS TOUT CA ?

Elle n'est pas oubliée, vous pensez bien.

Avec ses **55 enfants** de 5 à 18 ans répartis en **8 groupes**, l'Ecole de Tennis connaît cette année un vif succès.

L'organisation des groupes et la recherche de plages horaires, voire la modification de ces horaires en cours d'année sont toujours un véritable casse-tête. Les cours sont très chargés et l'animation de tels groupes par les éducateurs bénévoles peut être difficile si les enfants ne respectent pas un minimum de discipline et d'attention.

Nous voulons donner aux enfants les bases techniques pour qu'ils prennent du plaisir à s'amuser sur un court de tennis mais pour cela, nous avons besoin de ces éducateurs bénévoles motivés pour leur donner ces cours.

Enfants, écoutez donc bien les conseils qui vous sont donnés, appliquez-les et amusez-vous !

Mais à l'école de tennis, il n'y a pas que les cours de tennis.

Ainsi, certains enfants ont pu assister au tournoi international d'Andrézieux, le Challenger 42, en octobre dernier.

Une trentaine de joueurs parmi les 150 premiers mondiaux constituent le tableau final du tournoi.

Depuis quelques années, les enfants ont pu assister à des rencontres de joueurs tels que *Julien Benneteau*, *Nicolas Mahut*, *Mickaël Llodra*, *Gaël Monfils* ou *Fabrice Santoro*.



L'Ecole de Tennis, c'est aussi sa **traditionnelle galette des rois** que les enfants et leurs parents ont pu déguster le samedi 19 janvier dernier.

A défaut de revers coupés, ce sont les galettes qui l'ont été.

Le service était parfait, sans faute.

Les enfants ont aussi montré que la galette des rois était aussi, comme le tennis, un sport individuel : chacun essaye de gagner la fève ; sauf qu'au tennis, ce ne sont pas les chanceux qui gagnent.

TARIFS

Les tarifs pour la **saison 2007-2008** sont les suivants :

- Adulte : 42 €
- Couple : 75 €
- Étudiant : 32 €
- Enfant (- de 18 ans) : 25 €
- Ecole de Tennis (pour l'année) : 10 €
- 3ème enfant : 12 €
- Location horaire pour les non-licenciés : 3 € par personne et par heure

De plus, le TC Marcilly Pralong est partenaire de la région Rhône-Alpes et permet ainsi aux jeunes titulaires de la carte M'ra de disposer d'une remise de 30 € sur la licence sportive.



PERMANENCES

Pour prendre votre licence ou pour tout autre renseignement, des permanences sont organisées à **Marcilly** tous les **1er vendredis du mois de 18h30 à 19h30, salle Galathée.**

Les prochaines permanences se tiendront :

- vendredi 4 avril
- vendredi 2 mai
- vendredi 6 juin
- vendredi 4 juillet

Pour tout renseignement, vous avez la possibilité de consulter notre site internet (développé par la société SiteLine) mis à jour régulièrement et fréquemment :

www.tc.marcillypralong.asso.fr

Vous pouvez également contacter :

Thierry Vernay – Château Gaillard – au **04.77.97.49.18**



S.C.I CHÂTEAU SAINTE ANNE ASSOCIATION ADAMAS

LA VOLERIE DU FOREZ à l'honneur

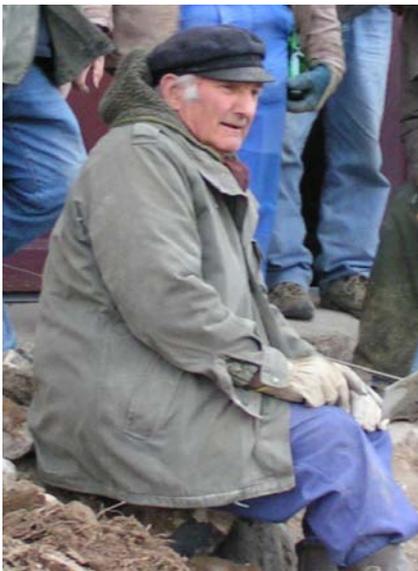
Le lundi 15 février 2008 les compagnons de Mélusine ont de nouveau ouvert leur chantier d'hiver au château Ste Anne. Ils ont, cette année encore, plus de cœur à l'ouvrage pour poursuivre l'édification du mur qui conduit au pied du grand escalier.

En effet le 20ème anniversaire de l'ouverture de la Volerie du Forez en 1988 pourra donner lieu à une sympathique célébration autour de nos ardents responsables qui seront honorés par la remise de la Médaille d'Argent du Tourisme :

- **au président-gérant Paul VERDIER**, titulaire de la médaille de bronze du tourisme attribuée en 1993 pour son activité consacrée au tourisme rural

- **au fauconnier Pierre DEGARET**, titulaire de la médaille de bronze attribuée en 1997 pour le 10ème anniversaire

Toutes les personnes reconnaissantes de cette activité touristique qui contribue grandement au renom du site de Ste Anne et à sa sauvegarde seront conviées aux beaux jours à rendre visite à nos décorés seigneurs.



Paul VERDIER

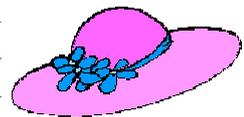


Pierre DEGARET

SOU DES ECOLES

Soirée membres du Sou

La soirée Chapi Chapo le 23 novembre a été l'occasion aux membres de l'association de passer une agréable soirée chapeautée ! Au travers de jeux et dans une bonne ambiance la soirée a paru courte ! Un moment agréable pour faire connaissance...



Stand des crêpes pour la St Nicolas.

Le vendredi 7 décembre. Une fois encore, à côté du doux parfum de la soupe aux choux et des huîtres, notre stand a connu un bon succès. Il faut dire que la préparation est faite avec des ingrédients de première qualité et que les parents cuisiniers font tout leur possible pour satisfaire les clients.

Merci donc à nos fidèles clients qui ont bravé le froid et l'humidité pour se réconforter avec une crêpe bien méritée !

Repas de Noël

Cette année, pour le repas de Noël, les enfants sont venus faire, dans la salle des fêtes, un grand banquet qui leur avait été préparé par Cécile et Marie-Hélène. Succès total !

Un grand merci à tous les bénévoles venus aider pour le service, le rangement, les déplacements des troupes, ...



Super Loto



Notre prochain rendez vous aura lieu *le 30 mars à partir de 14 h* pour le super Loto du Sou des Ecoles. Notez la date ! Nous comptons sur vous pour participer à un agréable après midi, et qui sait, vous permettra peut être, de repartir avec des superbes lots.

Si vous ne pouviez être libres, des planches de tirage seront en vente à l'avance, faites signes aux enfants de l'école qui seront ravis de vous en proposer.

En participant à nos manifestations vous permettez aux enfants de l'école de bénéficier de projets ou de matériel financés par le sou. Merci de votre soutien.

Fête de fin d'année

A noter la fête de fin d'année qui se déroulera *le samedi 28 juin*.

Une autre manifestation des enfants est aussi en projet. Nous vous donnerons plus de détails pour ces manifestations le moment venu.

Cantine

Planning des ventes de tickets :

- 15/02 21/03 16/05 20/06 DE 16H15 A 17H

- 07/03 04/04 30/04 06/06 DE 8H20 A 8H45

Si vous désirez nous aider à tenir ces permanences, il suffit de vous inscrire sur la liste figurant sous le préau. D'avance Merci.

ÉCOLE

Noël 2007 à l'école Jean Côte

La période de Noël a commencé cette année par la décoration du sapin de Noël dans la cour de l'école sur le thème de la musique (c'était une décision des délégués de classes). Monsieur le Maire avait gentiment accepté de nous livrer cette année un sapin en pot, qui sera prochainement replanté sur le parking de l'école. Espérons qu'il reprendra et que nous pourrons le décorer sur place l'année prochaine !

Le lundi 17 décembre 2007, nous sommes allés à la salle des fêtes où nous avons dégusté un excellent repas de Noël préparé par la cantinière Cécile Chazal et son aide-cuisinière Marie-Hélène Fréry, et servi par les parents d'élèves. Nous nous sommes régalés !

Le matin même, les classes maternelles avaient assisté à un spectacle de marionnettes offert par le Sou des écoles, puis avaient accueilli le Père Noël qui leur avait apporté des papillotes et la bûche.

Le dernier jour d'école avant les vacances de Noël, **le vendredi 21 décembre**, nous avons regardé Shrek à la salle des fêtes (au début du film nous avons eu quelques petits problèmes sonores !!!). A la fin du film, nous avons dégusté une bûche au chocolat offerte par le Sou des écoles et nous avons échangé des cadeaux confectionnés en classe par les élèves : porte-clés (petites et moyenne sections), boules de Noël décorées (moyenne et grande sections), mangeoires pour oiseaux (grande section CP), guirlandes décorées (CE1 CE2), boules de neige (CE2 CM1), anges gardiens (CM1 CM2).

Nous remercions le Sou des Ecoles, les parents bénévoles qui nous ont permis de bien nous amuser et de passer une excellente semaine.



L'ange gardien de Quentin

Classe de Madame Chasselin : Régis, Jordan U, Lucie

Voici l'artiste...!

Le vendredi 16 novembre 2007, Antoine Guillopé a accordé un peu de son temps aux classes de Madame Pupier (CE1 CE2) et de Madame Chasselin (CM1 CM2).

C'est un illustrateur de livres pour enfants comme «Loup Noir» et «Prédateur», entièrement en noir et blanc, ou encore «Akiko», petit personnage japonais, fait de collages colorés, mais avec une dominante de noir et blanc.



Vous avez peut-être pu admirer l'affiche qu'il a créée pour la fête du livre de Montbrison en novembre dernier, qui est du même genre.

Lors de sa visite, il nous a montré les dessins originaux de ses albums, faits surtout à l'encre de Chine : nous avons été étonnés par la taille qui était beaucoup plus grande que les livres définitifs.

Après avoir répondu aux questions que nous avions préparées, il nous a donné un petit cours technique sur son style, puis nous a dédicacé nos dessins.

C'était très intéressant et nous remercions le Centre social de Montbrison qui avait organisé cette rencontre.



Lilian, Audrey, Mélanie (Classe de Madame Chasselin)

Un Carnaval comme on n'avait pas vu depuis longtemps!

Le mardi 5 février 2008, jour de Mardi-Gras, nous sommes allés faire carnaval. Les petites sections ont pu se déguiser le matin car plusieurs de ces enfants restent chez eux l'après-midi. Ils étaient très mignons avec leurs costumes et leurs maquillages.



L'après-midi, nous avons fait un tour, déguisés, dans le village.

Il y avait de tout : des clowns aux militaires, des princesses aux pirates sans oublier les footballeurs et leur supporter, la «pom-pom girl» et même un homme de Cro-Magnon, par-ci par-là !!!!!

Deux de nos camarades ont distribué des bugnes aux habitants et aux commerces du village.

Quand nous sommes revenus, nous avons dégusté un goûter que les parents avaient préparé (des bugnes, des crêpes et des gâteaux, il y en avait 3 pleines tables!) Nous nous sommes bien amusés. Tout ça pour Mardi gras!



Mélanie D, Sandra D, Régis M



MAIRIE - INFOS

FINANCES COMMUNALES

Table des tarifs au 01/01/08

Tarifs communaux	Rappel 2007	2008
REDEVANCE ASSAINISSEMENT		
Forfait quelque soit la consommation	36 €	37 €
De 1 à 70m3 d'eau consommés	0,62 € / m3	0,64 € / m3
Plus de 70 m3 d'eau consommés	0,31 € / m3	0,32 € / m3
Au dessus de 200 m3 d'eau consommés Avec base facturable limitée à 200 m3 pour les agriculteurs de la commune	0,11 € / m3	0,11 € / m3
DROIT de BRANCHEMENT au RESEAU d'ASSAINISSEMENT		
Forfait pour une construction neuve	1 600 €	1 650 €
Frais de participation forfaitaire pour une habitation existante	800 €	825 €
CONCESSIONS dans le CIMETIERE		
Pour 50 ans	155 € / m ²	155 € / m ²
Pour 30 ans	130 € / m ²	130 € / m ²
LOCATION DE LA SALLE DES FETES		
Pour un habitant ou une association de la commune	185 € et 270 € de caution	
Une gratuité pour l'organisation du banquet des classes. Une gratuité par an pour une manifestation par association Communale si but non lucratif. Une gratuité par an par agent communal. Pour des manifestations à but caritatif, la salle pourra être mise à disposition gratuitement		
Vins d'honneur	50 € et 150 € de caution	
Cafetière grande capacité louée avec la salle des fêtes	10 € de location et 30 € de caution à rajouter à la location	
Heure de ménage supplémentaire au-delà de 5 h	10 € / h	
GARAGES COMMUNAUX	80 € / trimestre 70 € le petit	80 € / trimestre 70 € le petit
GARDERIE PERI-SCOLAIRE		
1 heure	1,70 €	1,70 €
½ heure	0,85 €	0,85 €
¼ d'heure	0,42 €	0,42 €

Précisions sur taxe due sur les cessions à titre onéreux des terrains devenus constructibles

Taxe instituée par délibération du 26/01/2007 sur les terrains devenus constructibles depuis moins de 18 ans à dater de l'acte de vente. Taxe instituée par la loi du 13/07/2006 et ayant donné lieu courant 2007 à décret et instruction fiscale pour précisions d'application. Elle n'est due qu'à la première mutation, son application et son calcul (10% sur 2/3 de la cession supérieure à 3 fois le prix d'acquisition) appartiennent au notaire qui s'assure auprès de la commune de la date du classement en zone constructible (V ou AV).

Conseil municipal du 25/01/2008

- Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2007 (voir tableaux)
- Vote des budgets 2008 (voir tableaux)

Les comptes administratifs de l'exercice 2007 comprennent les dépenses et les recettes intervenues durant l'année 2007 comptabilisées sur 5 sections distinctes :

- 2 au budget général : sections de fonctionnement et investissements
- 2 au budget assainissement : sections de fonctionnement et investissements
- 1 au budget centre communal d'action social (CCAS) : section de fonctionnement

Montants arrêtés au 31/12/2007, contrôlés et approuvés par le Trésor public le 21/01/2008 et la Sous-Préfecture (contrôle de légalité)

BUDGET GENERAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	Budget 2007	Réalisé 2007	Budget 2008	Observations pour 2008
DEPENSES	413 695,00	448 136,92	414 200,00	
Achats et fournitures	44 453,00	42 729,07	48 600,00	énergie 28,6 / école 7,6
Services extérieurs entretien	59 229,00	50 527,53	58 700,00	bâtiment + voirie 38 / assurance 6,5 / maintenance 4,5
Autres services extérieurs	15 425,00	14 272,80	14 730,00	fête 7 / aff 1,5 / télétr 2,5
Charges de personnel	148 211,00	145 407,05	155 350,00	non compris remboursement assurance
Impôts et taxes	3 000,00	2513,00	3 000,00	taxes foncières
Autres charges de gestion	65 950,60	75 431,98	58 387,28	élus 25 / SDIS 21 / EP 5,4
Charges financières	13 000,00	11 670,73	13 000,00	banques 12 / SIEL 1
Charges exceptionnelles	1 000,00	3 692,50	1 000,00	
Dépenses imprévues	7 000,00		7 000,00	
Excédent exercice	56 426,40	101 892,26	54 432,72	
Virement à la section investissement				
Cession immobilière				
RECETTES	413 695,00	448 136,92	414 200,00	
Produits services	10 300,00	8942,56	9 400,00	concessions, garderie,
Impôts et taxes	193 085,00	215 459,07	192 000,00	impôts + 1,6% sur base 2007 taux 2008 non votés
Dotation et participation	181 310,00	187 722,57	181 300,00	DGF + 1% / compensation CCPA
Autres produits de gestion	28 000,00	30 330,58	30 500,00	loyers + salle des fêtes
Produits exceptionnels	1 000,00	3 855,98	1 000,00	
Produits financiers				
Atténuation de charges		1 826,16		remboursement assurances personnel
Déficit exercice				
Excédent antérieur reporté				
Excédent à reporter				

SECTION D'INVESTISSEMENT				
	Budget 2007	Réalisé 2007	Budget 2008	
DEPENSES	477 952,93	425 275,46	372 000,15	
Remboursement emprunts	37 000,00	36 522,09	37 800,00	Banques 36,3 / SIEL 2
Immobilisations	90 500,00	73 764,05	227 211,11	Études 12 / matériel et mobilier 13
Travaux	332 000,00	267 528,96	106 489,04	aménagement Pavé 140 / voirie 97 + 14
Déficit antérieur reporté	18 452,93	18 452,93		Eglise 10 / école 20 / cimetière 27
Dépôt de garantie			500,00	
Excédent au 31/12		29 007,43		
RECETTES	477 952,93	425 275,46	372 000,15	
Taxe locale d'équipement	7 000,00	7 598,00	7 000,00	
Besoins financement	72 316,53		163 215,00	
Subventions	173 027,00	146 186,00	97 786,00	Etat 25,5 / région 0,9
FCTVA	67 503,11	67 503,11	20 559,00	Dpt 68,9 / autres 2,3
Cession immobilière				
Différences sur cessions		416,20		
Excédent reporté	101 679,89	101 679,89	29 007,43	101 892,26 – 72 884,83
Virement section fonctionnement	56 426,40	101 892,26	54 432,72	Excédent au 31/12/08
Virement prévu sect. de fonctionnement				
Déficit à reporter				

ETAT DE LA DETTE	2007	2008	
BANQUES	238 172,81	204 727,33	Annuités 43,3 en 2008
SIEL	13 133,92	11 990,60	Annuités 2,8 en 2008
TOTAL	251 306,73	216 717,93	

Commentaires sur tableaux (observations principales portées à droite)

BUDGET GENERAL

- Section de fonctionnement

En 2007 l'exercice se solde positivement en dégagant un autofinancement égal à 101 892 € affecté en ressources de la section investissement. Résultat obtenu par la progression contenue des charges et l'augmentation plus forte des produits causée notamment par l'élargissement des bases fiscales. A noter dans les autres charges de gestion une participation exceptionnelle aux travaux d'assainissement de 14 507 € ainsi que des travaux d'éclairage public sur la Place des Marcilly de France pour 10 161 €.

Pour 2008 les charges de personnel prévoient la titularisation des 2 agents d'entretien en fin de stage, l'augmentation de 2 heures par semaine pour assurer le ménage journalier des classes à l'école publique, le remplacement de l'ATSEM en congé maternité puis post-natal, le recours à 2 agents saisonniers et une contribution plus élevée au CNAS. Dans les autres chapitres budgétaires forte progression des dépenses de fournitures d'énergie : fuel, gaz, essence, électricité, ainsi que d'entretien de la voirie.

- Section d'investissement

En 2008, l'aménagement de la traversée du Pavé, y compris voirie, tranche 1, représente la plus lourde charge. Les travaux qui font suite à l'assainissement ont débuté le 4 février et se dérouleront sur le premier semestre 2008.

En 2007, la restauration de l'église Saint Cyr, chantier le plus important du budget général, a été achevée en septembre, mais 2008 devrait enregistrer le solde des dépenses pour 10 000 €, et surtout l'encaissement reporté de la subvention de l'Etat, de l'ordre de 25 000 € et la liquidation de celle du Conseil Général de l'ordre de 2 000 €.

BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	Budget 2007	Réalisé 2007	Budget 2008	
DEPENSES	49 134,67	66 079,80	55 011,94	
Achats et fournitures	100,00		100,00	
Services extérieurs entretien	1 900,00	1 528,09	1 900,00	contrat MAGE 1 ; autres 0,9
Autres services extérieurs				
Charges de personnel	3 600,00	3 579,81	3 600,00	main d'œuvre transférée du budget général
Impôts et taxes				
Autres charges de gestion	300,00	70,30	300,00	irrécouvrables
Charges financières	8 000,00	8 718,31	14 000,00	Emprunt 100 000 en déc. 07
Amortissements provisions	13 508,21	13 508,21	19 504,90	4ème année Say + 3ème La Brandisse
Charges exceptionnelles		1 089,36	2 550,00	1ère année Corbes sur 60 ans
Dépenses imprévues				
Excédent exercice	21 726,46	37 585,72	13 057,04	
Virement à la section investissement				
RECETTES	49 134,67	66 079,80	55 011,94	
Produits services	31 000,00	33 341,69	33 500,00	redevances
Autres produits	9 000,00	9 300,00	9 300,00	droits de branchements
Dotations et participations	4 000,00	3 796,44	3 500,00	prime épuration et boues
Autres produits de gestion				
Produits exceptionnels	5 134,67	5 134,67	8 711,94	quote part subvention investissement
Atténuation de charges				
Virement du budget général		14 507,00		
Excédent antérieur reporté				
Excédent à reporter				
SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES	315 793,52	329 091,82	212 029,41	
Excédent reporté				
Remboursement des emprunts	15 000,00	14 479,66	19 000,00	Emprunt 100 000 en 2005 et 2007
Immobilisation				
Travaux	190 000,00	203 818,64	100 688,36	Le Pavé 100
Déficit antérieur reporté	105 658,85	105 658,85	83 629,11	(105 658,85 – 22 029,74) excéd. inv. 2007
Subvention investissement	5 134,67	5 134,67	8 711,94	
RECETTES	315 793,52	329 091,82	212 029,41	
Taxe locale d'équipement				
Besoins financement	136 190,27	100 000,00		Emprunt 100 000 en 2007
Subventions	80 279,00	30 279,20	99 431,00	Le Pavé 99,4
FCTVA	8 395,26	8 395,26	53 790,56	Récupération TVA sur travaux 2006
Amortissement	13 508,21	13 508,21	19 504,90	
Excédent reporté	49 764,62	49 764,62		
Virement section fonctionnement	5 929,70	5 929,70		
Virement prévu section de fonct	21 726,46	37 585,72	13 057,04	
Déficit à reporter		83 629,11	26 245,91	

ETAT DE LA DETTE	2007	2008
BANQUES	205 413,63	290 933,97

BUDGET d'ASSAINISSEMENT

-Section de fonctionnement

- En 2007 un apport exceptionnel a été fourni par le budget général pour augmenter l'excédent consacré au financement du chantier du Pavé.

Voir sur tableaux des tarifs 2008 l'augmentation prévue de la redevance habituelle à laquelle viendra s'ajouter une redevance pour modernisation des réseaux de collecte perçue pour l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (sur consommations d'eau facturées).

Les amortissements augmentent pour remboursement des emprunts nécessaires au financement des stations et réseaux réalisés ces dernières années.

- En 2008, règlement du solde des travaux du Pavé, aucun engagement de chantier.

SITUATION DE L'ENDETTEMENT	Au 01/01/2008	Au 01/01/2007
DETTE BUDGET GENERAL	216 718 (9 emprunts)	251 307 (9 emprunts)
DETTE BUDGET ASSAINISSEMENT	290 934 (4 emprunts)	205 414 (3 emprunts)
TOTAL	507 652 (13 emprunts)	456 721 (12 emprunts)
dont 2 pour logements sociaux (Amasis et Mairie)	125 141	133 944
hors logements	382 511	322 777

L'augmentation est due à l'emprunt de 100 000 € contracté le 31/12/2007 pour le financement du réseau assainissement, partie du Pavé, réalisé en 2007.

Les autres emprunts ont financé :

- pour l'assainissement : les stations et réseaux du Bizay, de Say, de la Brandisse.
- pour le budget général : la voirie en 1993, la salle des fêtes en 1993, divers travaux en 1994, le bâtiment Amasis en 2001.

Fin 2008, les 2 emprunts contractés en 1993 arrivent à échéance.

Les charges financières représentant 3,4% du budget de fonctionnement sont inférieures à la moyenne nationale d'endettement des collectivités locales qui est de 4 %.

Le taux d'autofinancement est de 22,7 %.

BUDGET CCAS

	Budget 2007	Réalisé 2007	Budget 2008	
DEPENSES	3 464,00	2 969,28	3 500,00	
Achats et fournitures.	1 924,00	1 838,87	2 000,00	Noël réunion annuelle Augmentation nb. de bénéficiaires 50
Autres services extérieurs	250,00	250,00	250,00	
Charges de personnel	90,00			
Autres charges de gestion	700,00	386,00	700,00	Dons à organismes soc.
Secours et dons	500,00	494,41	550,00	Aides financières
RECETTES	3 740,00	2 969,28	3 500,00	
Dotations et participations	2 649,44	1 950,60	3 005,28	Virement du budget général
Déficit exercice		1 018,68		
Excédent antérieur reporté	1 090,56	494,72	494,72	1 513,40 – 1 018,68

PERSONNEL COMMUNAL

Au 1er janvier 2008, le personnel communal se compose de 9 agents ainsi répartis :

	Fonction	NOM	Heures/ sem.
Secrétariat de mairie	Secrétaire de mairie <i>Permanences :</i> <i>Mardi 14 – 18 H</i> <i>Vendredi 14 – 19 H 30</i>	Mme Geneviève PALLEY (T)	20 h
	Adjoint administratif <i>Permanence :</i> <i>Lundi 14 – 18 H</i>	Mme Isabelle BARTHELEMY (T)	15 h
Entretien communal	Voirie bâtiments	M. Jean-Claude LAURENDON (S)	35 h
		M. Eric VELUIRE (S)	35 h
	Agents territoriaux des services techniques	Mme Jacqueline GAY (T)	20h50
		Mme Cécile CHAZAL (T)	21h70
Assistance école publique Jean Côte	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)	Mme Laurence CHAZAL (T)	18h15
		Mme Valérie DELAUCHE (T) *	16h15

* En congé maternité puis post-natal, remplacée par agent contractuel Mme Madeleine BOUCHAND

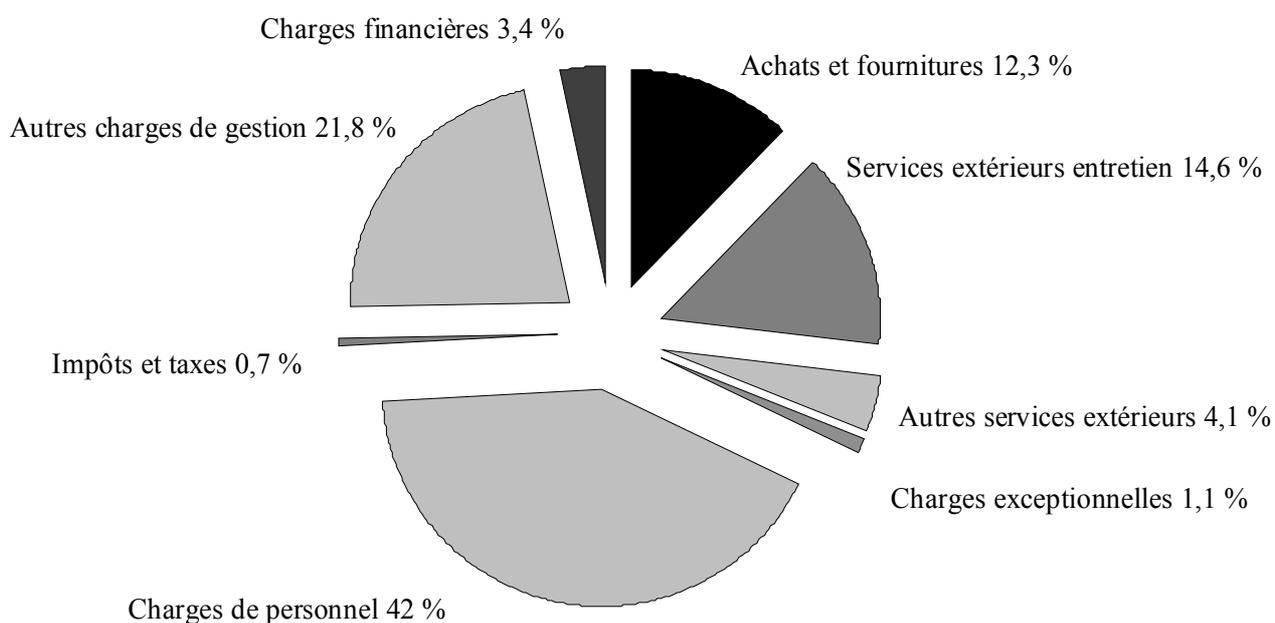
Soit 6 agents titulaires (T), 2 agents stagiaires (S) et 1 agent contractuel. Les 2 stagiaires devront être titularisés dans le courant de l'année 2008.

Vote des taux communaux

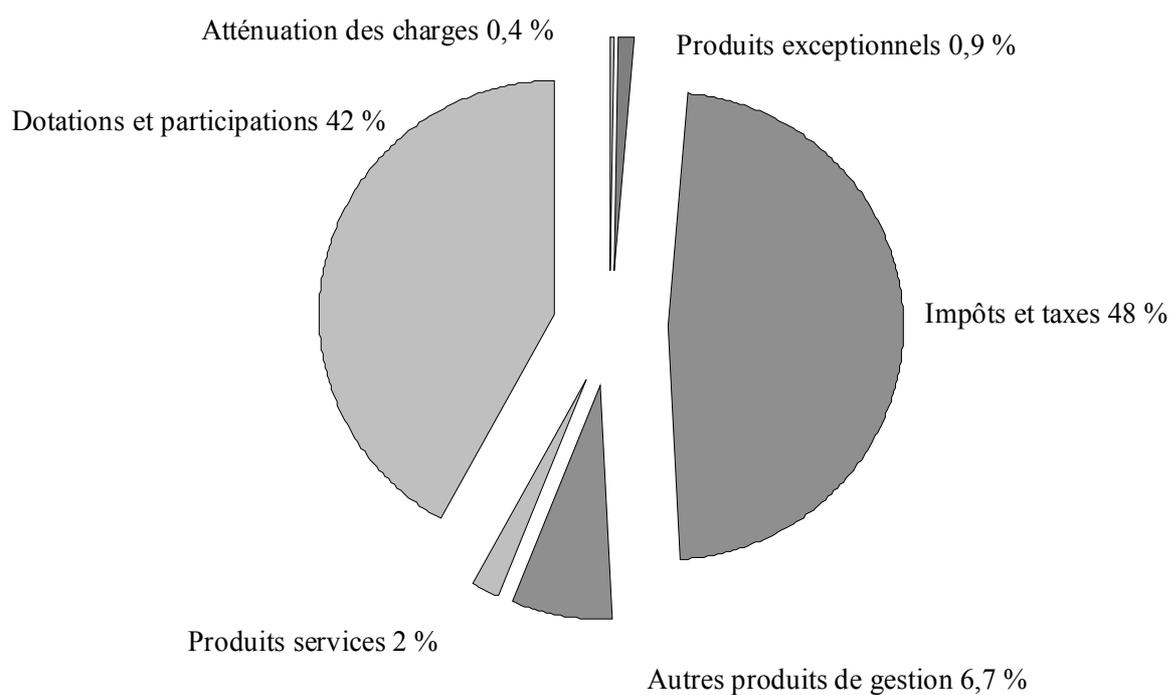
En 2008, le relèvement général des valeurs locatives, bases des impôts locaux, est de 1,6 %, mais celles-ci n'étant pas encore communiquées par le centre des impôts, le conseil municipal n'a pas pu arrêter les taux 2008.

	Taux 2007 Commune	Evolution 2007/2006
TH taxe d'habitation	5 %	+ 2,4%
TFB taxe sur le foncier bâti	2 %	+ 2,2%
TFNB taxe sur le foncier non bâti	16,84 %	+ 1%
TP taxe professionnelle (perçue par CCPA)	11,66 %	+ 2,2 %

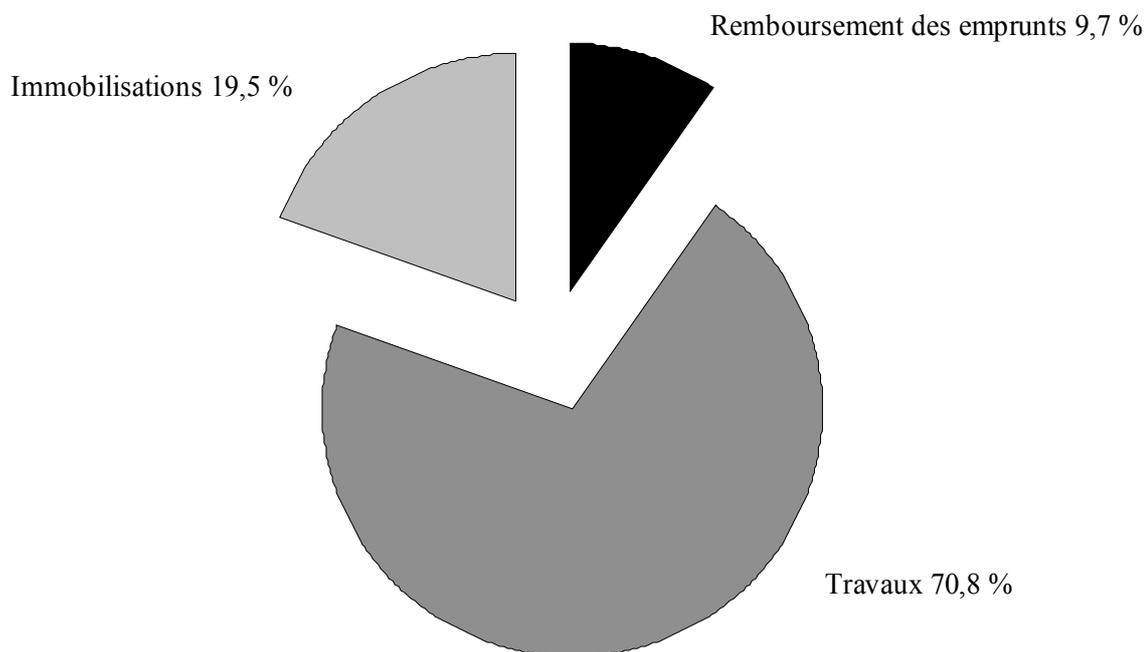
Dépenses de fonctionnement du budget général 2007



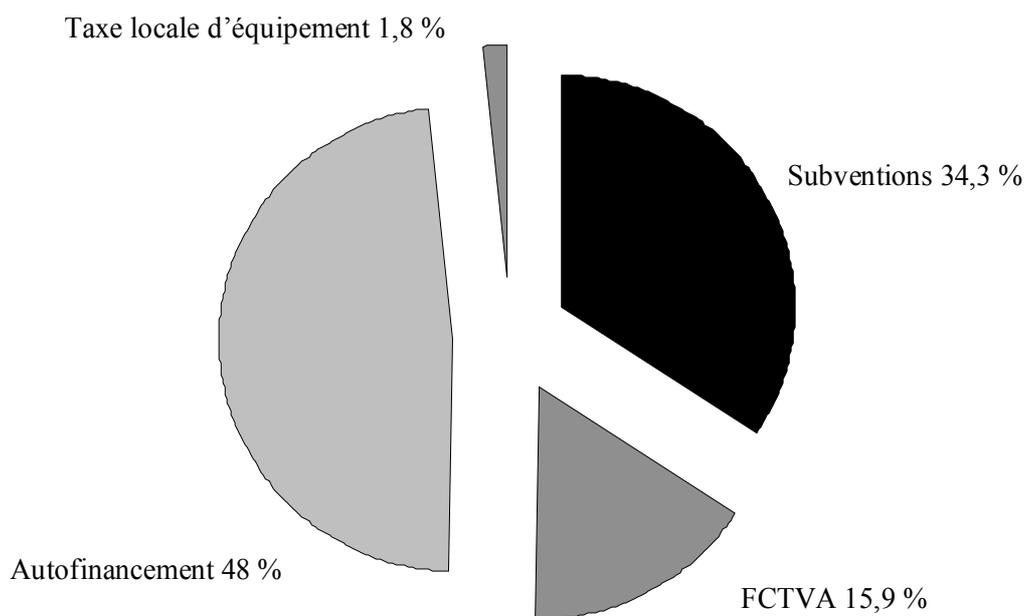
Recettes de fonctionnement du budget général 2007



Dépenses d'investissement du budget général 2007



Recettes d'investissement du budget général 2007



BUDGET DE FONCTIONNEMENT (dépenses) **du 1er Janvier 2007 au 31 décembre 2007** **de l'école publique de MARCILLY LE CHATEL**

1) Infrastructure : bâtiment

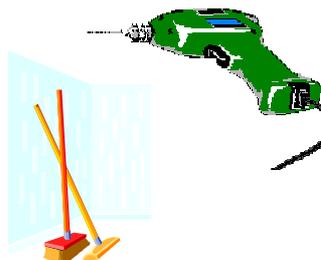
- * Electricité dont chauffage : 3 375 €
- * Gaz : 5 764 €
- * Eau : 685 €
- * Téléphone / Internet : 1 002 €
- * Assurances : 1 147 €
- * Taxes (habitation, foncière) : néant



TOTAL : 11 973 €

2) Entretien site scolaire

- * Ménage (mise en état de propreté des locaux et du matériel) effectué par l'agent d'entretien : 10 925 €
- * Entretien, travaux, bricolage : 5 379 €
- * Produits d'entretien : 1 199 €
- * Maintenance chaudière : 501 €
- * Maintenance photocopieur : 697 €



TOTAL : 18 701 €

3) Autres frais de fonctionnement

- * Postes d'aides-maternelles : 20 203 €
- * Poste cantine : 11 834 €
- * Fournitures scolaires : 6 130 €
- * Divers (pharmacie, fournitures administratives...) : 823 €



TOTAL : 38 990 €

4) Equipement non pris en compte dans le calcul du ratio / élève

- * Ordinateur : 939 €
- * Bacs plonge + cache (cantine) : 1 530 €

Coût total du fonctionnement de l'école publique de Marcilly le Châtel
par la commune : 69 664 €

Ratio par enfant (sur la base de 142 élèves) : environ 490,59 €

Un après-midi cabaret avec le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invitait les Anciens de la commune, le samedi 2 février après-midi, à la salle des fêtes, à passer un long moment de convivialité, en prenant plaisir à écouter le récital de chansons françaises interprété par Valérie.

Les bénévoles avaient soigneusement préparé la salle et chaque table était dressée pour accueillir les participants, une bougie donnait le ton de l'ambiance. Michèle Sauvignet, adjointe, souhaitait la bienvenue aux 77 participants et formulait des vœux de bonne santé à tous.

Le récital de Valérie débutait avec « La romance de Paris », des chansons de Piaf et bien d'autres.

Après le tour de chant, il était temps de déguster petits gâteaux, café, thé et boisson pétillante. Puis la fête se terminait et chacun emportait des instants de bonheur.



Photos Elie Grillet

INFORMATIONS DIVERSES

ORDURES MENAGERES

- Les bacs roulants, désormais obligatoires, contenant les ordures ménagères doivent être sortis la veille au soir, le ramassage hebdomadaire commençant le mardi matin assez tôt.

- Les caissettes jaunes sont collectées par QUINZAINE, le mardi matin, **les semaines impaires**

- Les bacs roulants encore équipés de barres transverses doivent être modifiés pour éviter leur dégradation. Supprimer les barres en faisant sauter les rivets ou en les coupant.

Passage à MARCILLY LE CHATEL du Rallye de Charbonnières : 5 avril 2008

Le samedi 5 avril 2008 les voitures participant au rallye de Charbonnières passeront à Marcilly le Châtel en provenance de Montverdun et se dirigeront vers Sauvain. Un poste de contrôle (n°17) est prévu dans notre commune au carrefour de la RD 8. Pour information consulter le site internet suivant : www.charbo-historique.fr

Passage à MARCILLY LE CHATEL de la Randonnée Cyclotouriste de Villars : 22 mars 2008

Le samedi 22 mars 2008 le club cyclo de Villars a organisé une randonnée de 107,5 km à travers le Forez. En provenance de Savigneux et Chalain d'Uzore, par Jailleux une halte ravitaillement est prévue à la Césarde puis retour par Jailleux et Chalain d'Uzore vers Villars par Chalain le Comtal, Veauche, La Fouillouse.

AUTOUR DES MARIONNETTES

Des marionnettes sont actuellement en fabrication dans plusieurs classes de l'école. Elles seront exposées courant mars dans plusieurs lieux du village.

2 spectacles sont prévus :

- *Par la Comédie de St Etienne :*

- **le vendredi 28 mars** pour les collèves à Boën sur Lignon au gymnase

- **le samedi 29 mars** pour tout public à Boën sur Lignon au gymnase.

- *Par l'Esplanade :*

- **le mardi 6 mai** pour les scolaires à Marcilly le Châtel, salle des fêtes. 2 séances à 10 h et 14h30.



AVIS AUX MECONTENTIS DES TRANSMISSIONS

Le maire a participé récemment à une réunion consacrée à l'absence ou au mauvais fonctionnement des transmissions par A.D.S.L à St Foy St Sulpice, St Etienne le Molard et Ste Agathe la Bouteresse. Réunion en présence de Lucien Moullier, Conseiller Général, organisée avec le responsable du Conseil Général, Monsieur André POULET préoccupé par cette situation et financeur du développement du haut débit. Diverses solutions peuvent être apportées pour améliorer ou assurer le service soit par A.D.S.L soit par WIFI, Wimax...

En vue de solliciter l'intervention de monsieur André POULET sur la commune, le maire demande de nouveau aux personnes concernées de se faire connaître en mairie en précisant :

- Nom – Prénom – Lieu – Numéro de téléphone

- Impossibilité de disposer de l'A.D.S.L ou mauvais fonctionnement

avant le 31 mars 2008

ECONOMIE LOCALE

- Au 01/01/2008 Paul FARJON artisan : vente et réparation de matériel de jardinage a cessé son activité mais demeure pour une heureuse retraite dans la commune.

- Au 01/12/2007 un artisan électricien sous la raison sociale « KAMELEC » s'est installé à la zone artisanale de la Jalousie (ex Clos Muron)

- Au 01/02/2008 : l'entreprise « Anagram » enseignes (4 emplois) dirigée par Pascal Bouchet a remplacé l'entreprise de charpente AMC aux Matevons (ex scierie Marchand) Activité : fabrication, pose, dépannage enseignes de tout type – marquage de véhicule – signalétique – bâches – stores – journaux lumineux – cartes de visite – travaux d'imprimerie

UN HEUREUX POISSON D'AVRIL EN FORME DE CADUCEE

- Au 1er avril 2 infirmières exerçant actuellement dans le domaine public vont ouvrir un cabinet dans notre commune. En attendant de leur trouver un local toujours recherché par la mairie, elles pourront être jointes pour prise de rendez-vous, déplacements à domicile aux numéros suivants :

- Bernadette TARDY DE AMEIDA : 06 20 97 17 65

- Béatrice COMBE : 06 83 88 63 77

Saluons volontiers ce nouveau service de proximité, bonne santé à tous



POUR CONSEIL EN ARCHITECTURE

L'architecte conseil du Conseil Général, Monsieur Philippe Jambrésic a été remplacé en janvier 2008 par Monsieur Pierre Mazodier qui assurera ses permanences les 3èmes jeudi de chaque mois en mairie de l'Hôpital sous Rochefort puis au siège de la Communauté de Communes, 17 rue de Roanne à partir de mars ou avril.

Rendez-vous à prendre au 04.77.97.72.48

ELECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES

Dimanches 9 et 16 mars 2008

Marcilly le Châtel : population légale recensée au 01/01/2006 : 1249 + 57 résidences secondaires : 1306

Au 10 janvier 2008 situation du fichier électoral : 929 électeurs

* hommes : 468

* femmes : 461

Mode de scrutin :

- **Municipal** : scrutin majoritaire à 2 tours. Pour les communes de moins de 2500 habitants, cas de Marcilly le Châtel, l'enregistrement préalable des candidatures n'est pas obligatoire, les candidatures isolées sont possibles, les listes déposées peuvent être incomplètes ou panachées.

- **Cantonal** : scrutin de liste à 2 tours

Nombre de conseillers municipaux à élire : commune de 500 à 1499 habitants : 15

2 bureaux de vote distincts seront installés à la mairie :



- l'un pour les élections municipales
- l'autre pour les élections cantonales
Ils sont distincts, le dépouillement s'effectuera indépendamment



Horaires d'ouverture : 8 h à 18 heures

Pièces à présenter : carte électorale délivrée en 2007 (couleur bleue) ou carte d'identité

En cas d'absence possibilité de voter par procuration à faire établir à la gendarmerie ou au Tribunal d'Instance le plus tôt possible.

OPERATION PROGRAMMEE AMELIORATION DE L'HABITAT (O.P.A.H) Date limite de dépôt des dossiers

Cette opération s'achèvera au 31/10/2008.

Veiller à présenter vos dossiers d'aide aux travaux immobiliers et à la réfection de façades pour les secteurs concernés avant **le 30 juin 2008**. Permanence du CALL PACT les jeudi matin de 9 h 30 à 12 h en Mairie de Boën sur Lignon.

ETAT CIVIL

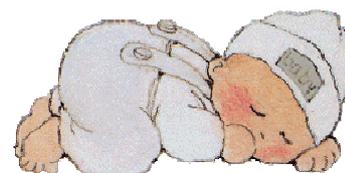
MARIAGES

Yoan POYET – Alexie PALLEY	26 mai
Laurent KUBICKI – Ludivine MISTRETTA	9 juin
David PATRIS – Emilie MOULIN	11 juin
Christophe MAGAND – Elodie ROCHE	1er septembre
Ludovic JUBAN – Julie PETIT	8 septembre



NAISSANCES

PAITRE Louis	1er janvier
ZAKARIA Wassim	6 janvier
FAURIE Louise	29 janvier
BOREL Maelysse	8 février
CHALAND Lou-Ann	27 mars
GAUTHIER Kylian	11 avril
BRETET Théo	30 juin
ROCHE Elise	29 juillet
RAMIREZ-REYNAUD Théo	18 août
CHALAYER Anna	17 septembre
KOTECKI Clara	20 septembre
MOULIN Anaïs	19 octobre
BREUIL Kélian	1er novembre
BURELIER Noan	2 novembre
BILLAUD Athénaïs	14 novembre
MAISSE Augustin	18 novembre
BONCHE Esteban	20 décembre
CHAZELLE Mathéo	30 décembre



TRANSCRIPTIONS DE DECES

BEAL Henri	11 janvier à Boën
CHAIZE Lilou	28 février à St Priest en Jarez
VAUCHE Félix	14 mars à St Etienne
POYET Josette épouse THEVENON	21 mars à Montbrison
BARNEOUD Marie épouse LORANDON	21 avril à Feurs
MASSON Maurice	30 avril à Montbrison
BARIOL Paul	27 août à Montbrison
RONDEL – COHAS Nathan	27 novembre à Montbrison

L'HORLOGE DE L'ÉGLISE DE MARCILLY

Lors de la séance du conseil du 20 Mai 1894, le maire (François GENEYTON) expose au conseil : « L'horloge publique de la commune est tombée dans un état complet de vétusté et qu'il n'est plus possible d'y effectuer des réparations durables. Vu la grande utilité d'une horloge et l'urgence à s'en procurer une nouvelle, M. le Président invite le conseil à vouloir bien délibérer sur cette question. »

« L'assemblée municipale considérant qu'il importe à la grande majorité des habitants de connaître par la sonnerie d'une horloge l'heure exacte d'entrée et de sortie des écoles, soit encore des cérémonies religieuses, estime qu'il est de bonne administration de voter l'acquisition de ce meuble. Mais considérant en outre que la Fabrique est intéressée au remplacement de l'ancienne horloge décide qu'elle sera invitée à participer dans la dépense dans la proportion de la moitié. »

A la réunion du Conseil du 03 Juin 1894 un traité est passé avec M. BARTHOLIN horloger de Boën : « Après avoir pris connaissance de divers catalogues, prix d'horloges et accessoires, l'assemblée décide de confier la fourniture de l'horloge, ses accessoires, son installation au clocher, au sieur BARTHOLIN, horloger, établi à Boën, qui est reconnu offrir les conditions les plus avantageuses et les références les mieux établies. Le sieur BARTHOLIN s'engageant à faire la fourniture de l'horloge, son installation au clocher, tous travaux à sa charge, moyennant la somme totale de Douze cents cinquante francs, M. le Maire est autorisé à signer un traité en due forme avec le fournisseur. »... « Les membres de la Fabrique s'engagent à participer à la dépense dans la proportion de moitié, mais le remontage de l'horloge restera comme par le passé à la charge de la commune, fonction confiée au sonneur. »

Des années passent et beaucoup de tours d'horloge. En 1983 la municipalité se préoccupe de nouveau de son clocher et décide l'électrification des cloches de l'église. Il en coûtera 32 414.57 francs pour travaux réalisés par l'Horlogerie d'édifices et industrielle Alexandre PLAIRE. Cet événement donna lieu à la mise à la retraite du dernier sonneur, « l'Henri » dit aussi Crétarêt, habitant au Bizay en face de l'église, honoré par le conseil municipal (voir ci-dessous article du Progrès) pour avoir carillonné près de 50 ans pour nombre de circonstances. Certains enfants de chœur encore de ce monde pourraient vous en conter de belles...

Inauguration de l'électrification des cloches (article du Progrès)



Le Conseil municipal a d'abord fait la visite au clocher en compagnie de notre dernier sonneur M. Henri Lafay, bien connu et estimé à Marcilly qui a assuré le service pendant près de 45 années.

Après la mise en mouvement de toutes les cloches, M. Lafay nous donnait des précisions sur la charpente (chataignier) et le poids

des cloches, 980, 340, 280 et 215 kg quant à la boisson elle ne manquait pas en ce lieu mais, raconte-t-il, il se souvient de l'armistice de 1918 où tous les gens accouraient vers le clocher pour exprimer leur joie en tirant sur les cordes.

Tout s'est terminé à la salle municipale par un vin d'honneur où M. le Maire après les remerciements

a remis à M. Lafay un fauteuil, en lui souhaitant une longue et bonne retraite. Merci également à M. Marius Morel qui a bien voulu assurer pendant quelques temps cette tâche.

Le temps continuant de passer avec une horloge arrêtée mais non muette le conseil municipal a dû exercer encore plusieurs fois sa sollicitude pour maintenir en bon état de fonctionnement les mécanismes directeurs de notre installation campanaire commandée électriquement :

- en juin 2001 : mise en sécurité de la grosse cloche par l'Entreprise Paccard pour 24 671 F

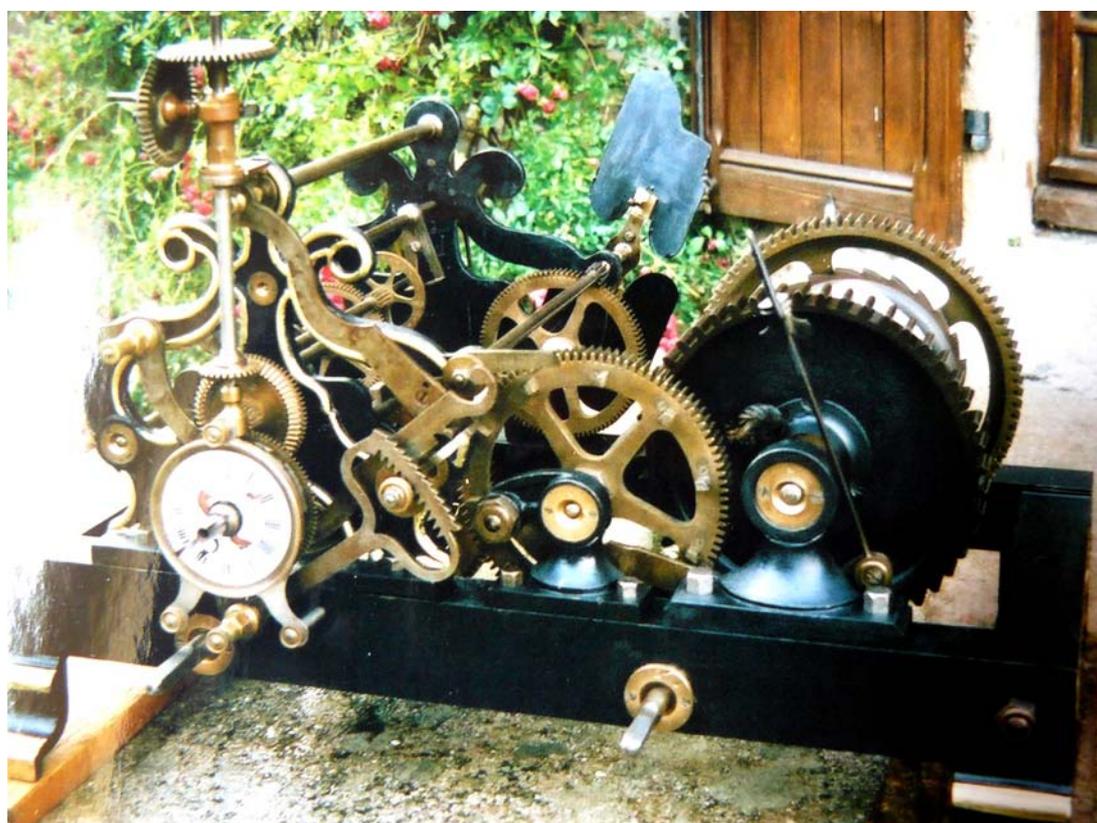
- en octobre 2002 : 1 321.37 € pour renforcement du beffroi par l'Entreprise Plaire

- en juillet 2007 : 1 395.48 € pour mise en conformité de l'installation électrique par l'Entreprise Plaire

Quant aux éléments de l'horloge (poids, câble, balancier, mécanisme, cadran) fabriqués en 1894 par D. ODOBEY CADET fabricant à MOREZ (Jura) ils avaient été descendus en 1994 avec grand soin par Louis Deschamps et son équipe de l'Entreprise Demars lors de la première tranche de travaux engagés sur toiture et clocher de l'église St Cyr. Remisés dans la sacristie, à gauche de l'autel, c'est à l'occasion de la 3ème tranche de travaux de restauration intérieure de l'église en 2007 qu'ils attirèrent l'attention de quelques paroissiens intéressés par cet instrument de mesure des temps en piteux état.

Instruits par Paul et Gisèle Pangaud des talents de restaurateur d'horloges et pendules de M. L.M KOOLEN habitant DELFT aux Pays Bas mais amoureux du Forez où il gîte en vacances à Grandris depuis une vingtaine d'années, la municipalité accepta en juillet-août 2007 de lui confier le mécanisme centenaire.

Après des heures et des heures de démontage complet, décapage, nettoyage, réassemblage... cette pièce du patrimoine en quasi état de marche, est exposée dans la salle du conseil. Il appartient maintenant à l'une des prochaines municipalités de construire un beffroi pour lui assurer une nouvelle vie...



APIJ

Espaces jeunes

- Objectifs

Un espace jeune a pour objectif de :

- proposer des temps d'animation hebdomadaires pour les 13/18 ans sur des communes du Pays d'Astrée
- favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité des jeunes
- permettre aux jeunes de se retrouver, d'organiser et de pratiquer des activités ensemble
- impliquer les jeunes dans une démarche de projet, les initier à la gestion et à l'organisation de leurs temps libres.

- Réalisations octobre 2006 / juin 2007

En 2006, 5 espaces jeunes ont ouvert à la rentrée scolaire, à raison de 2 heures par semaine sur les communes de Marcilly, Montverdun, Boën/Ste Agathe, Trelins/Marcoux et Sail sous Couzan.

L'animation des espaces jeunes est confiée à Grégory BRUYAT.

En janvier 2007, plusieurs constats sont faits :

- l'espace jeune de Trelins/Marcoux n'est pas fréquenté
- l'espace jeune de Boën/Ste Agathe est très peu fréquenté par des jeunes de Ste Agathe.

Le groupe de travail a alors décidé de fermer l'espace jeune de Trelins/Marcoux par manque de fréquentation et d'essayer de rouvrir celui de Ste Agathe la Bouteresse.

	Nbre de séances	Nbre d'inscrits	Présences en séances	Moyenne	Moyenne 2005/2006	Moyenne 2004/2005
Marcilly	28	12	220	7,8	4,9	4,6
Montverdun	27	16	248	9,2	8,1	6,5
Boën/Ste Agathe	28	11	143	5,1	5,6	3,6
Sail sous Couzan	29	8	95	3,2	4,1	-
Total	112	46	706	6,3	5,5	4,6

- Propositions 2008

- maintenir et pérenniser les espaces jeunes hebdomadaires sur lesquels il existe une réelle dynamique.
- communiquer à nouveau auprès des élus sur les espaces jeunes (information en Conseil Communautaire ? Faire témoigner un élu de Marcilly ? Faire intervenir l'APIJ ?)
- engager la réflexion avec les élus sur la mise à disposition de lieux adaptés.

Groupes à thèmes

Après l'arrêt du groupe vidéo début 2007, aucun groupe à thème n'a revu le jour en 2007.

Plusieurs pistes sont à envisager pour 2008 : groupes autour du théâtre, de la musique ?

Petites vacances

Les sorties et soirées prévues lors de petites vacances sont l'occasion de se faire rencontrer les différents espaces jeunes.

- Les vacances de la Toussaint et Noël 2006

Les vacances de la Toussaint ont pour objectif de faire connaître l'APIJ et d'impliquer de nouveaux jeunes dans les espaces jeunes. Les sorties et soirées sont donc ouvertes au plus grand nombre. Une sortie et deux soirées ont été mises en place pendant les vacances de la Toussaint : sortie Laser Plaine, sortie Bowling, sortie Battle, sortie Patinoire.

- Les vacances de février 2007

Sortie Foot, Projet Skitoyenneté, tournoi de Foot.

- Les vacances de Pâques 2007

Chantier jeunes bénévoles, veillée PES 6, Scène ouverte hip hop à Rive de Gier, Veillée vidéo.

Eté 2007

- Les séjours

Plusieurs séjours ont été organisés pour la période d'été.

<p style="text-align: center;">Chantier de jeunes bénévoles : 16 participants</p> <p>- 9 au 13 juillet : 6 jours, à Trelins et Garnier * <i>travaux</i> : assemblage des poubelles distribuées sur la Communauté de communes, enduit terre paille sur le chalet des jardins de l'Astrée, maraîchage * <i>loisirs</i> : trottinette, acrobranche, journée dans le Pilat</p>
<p style="text-align: center;">Chantier jeunes bénévoles : 16 participants</p> <p>- 20 au 26/08/07, au stade de foot de Sail * <i>travaux</i> : panneau d'indication et panneaux préventifs pour le respect de l'environnement. Ramassage des gobelets sur le Foreztival * <i>loisirs</i> : sortie au Lazer Plaine, journée quad</p>
<p style="text-align: center;">Camp escalade astronomie : 7 participants</p> <p>- 16 au 18 août : 4 jours au Bessat - <i>principe</i> : séjour mis en place par le Conseil Général dans le cadre de l'OPE - <i>activités</i> : acrobranche, escalade, dévalkart</p>
<p style="text-align: center;">Camp cirque : 7 participants</p> <p>- Du 17/07 au 21/07 Deux jours au gymnase intercommunal et deux jours au festival de Chalon sur Saône <i>Activités</i> : jonglerie, acrobatie Festival des arts de la rue</p>
<p style="text-align: center;">Camp équitation : 7 participants</p> <p>- 31/07 au 03/08 à Saint Laurent de Chamousset Au centre équestre de Pragand <i>Activités</i> : pratique du cheval en carrière et randonnée</p>
<p style="text-align: center;">Camp eau vive : 12 participants</p> <p>- Du 15/08 au 18/08 au Lac d'Aiguebelette <i>Activités</i> : canyoning, kayak</p>
<p style="text-align: center;">Total 2007 : 2 chantiers et 4 camps, 65 jeunes</p>
<p style="text-align: center;">Total 2006 : 1 chantier et 3 camps, 31 jeunes</p>

- Le Foreztival 3ème édition

Le Foreztival 2007 a eu lieu les 24 et 25 août à Trelins.

Les organisateurs sont satisfaits de cette 3ème édition pour laquelle 1000 entrées environ ont été enregistrées(soit une augmentation de plus de 40 % par rapport à l'année précédente), le festival de rue a également remporté un vif succès.

Un chantier de jeunes bénévoles (20 au 26/08) a impliqué 16 jeunes dans l'organisation du Foreztival en réalisant :

- signalétique pour et autour du site
- installation des points de tri sélectif sur le site
- le ramassage des gobelets...



Les jeux de L'écureuil

Par Robert DURIS



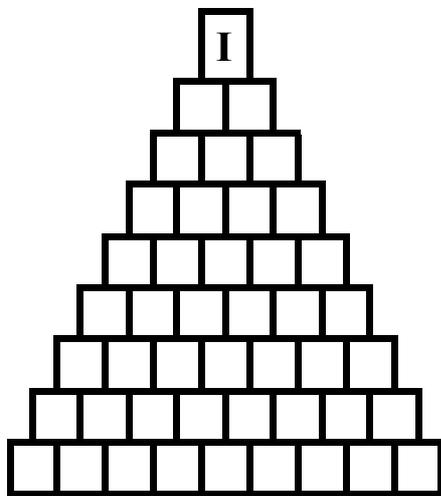
1. Compléter la grille en mettant +, -, x et les bons chiffres (de 1 à 9) manquants aux bons endroits

5			+	2	=	17
+		x				
		6	x		=	
						+
4	+			2	=	13
18				10	=	39

3. Pyramide Marcilloise:

Répondre en ajoutant une lettre aux lettres du mot précédent.

Sur la dernière ligne apparaît *un quartier d'ici auquel on aspire ! (2 mots)*



- 3.14
- Mèche rebelle
- L'autre face
- Retrait
- Etre agréable
- Trier
- Défendra oralement

5. Prix des livres

Dans chaque pile, le prix total des livres est de 10 €. Quelle est la valeur de chaque livre (A, B, C, D) sachant que chaque pile vaut 10 €.

A
B
C
D

B
A
B
B

D
D
C
D

D
A
D

A
B
A

2. Sudokumo Marcillois :

Compléter la grille de telle sorte qu'il y ait toutes les lettres du quartier de Marcilly dans chaque ligne, chaque colonne et chaque rectangle. Dans la ligne grisée, le quartier apparaît clairement.

		A			U		
E		S		I			L
S		E		O	J		I
	U					L	
I			E	L		A	
			O		S		
			L	A			
	I	O		E			

4. Villages voisins :

A composer avec les lettres des mots de gauche.

BONE =

UNIAS + VU =

NIL + TRES =

MAX + COUR =

CIEUX + ELU =

6. Qui est le plus grand ?

JEAN qui mesure le quart du double de trente décimètres ou PIERRE qui mesure la moitié du quart d'un décamètre.

A L'HEURE DES COMPTES :

RETROSPECTIVE SUR 7 ANS DE MANDAT

Sans prétention de produire un TRAITE d'économie locale, voici cependant ci-dessous, quelques chiffres clés, qui répondent à 2 interrogations légitimes des administrés de toute collectivité :

- D'où viennent les fonds ou RESSOURCES
- Où vont les fonds ou EMPLOIS

I) FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE LA COMMUNE

- MOYENS HUMAINS AU 31/12/2007

- **EFFECTIF** : 8 agents (Voir tableau)

Au cours de cette période :

* **Le secrétariat de mairie** a été porté à 35 heures hebdomadaires, réparties sur 2 agents.

Geneviève Palley



Isabelle Barthélémy



* **L'entretien** est assuré par 2 agents à temps plein, auxquels est demandée une certaine polyvalence (maçonnerie, menuiserie, électricité...)

Jean-Claude Laurendon



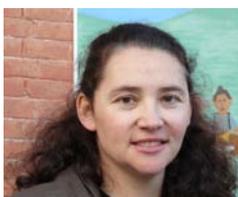
Eric Veluire



* **Le poste d'A.T.S.E.M.** est confié à 2 agents titulaires du diplôme



Laurence Chazal



Valérie Delauche



*Madeleine Bouchand
(remplaçante)*

* **2 agents : cantine et ménage**

Les heures de l'agent chargé des ménages sont passées de 16h à 20h50 par semaine



Cécile Chazal



Jacqueline Gay

- MASSE SALARIALE EN 2007

145 407 € soit 32,4 % des produits

- MOYENS MATERIELS ACQUIS

- EQUIPEMENT TECHNIQUE

Dépenses	Participations	Solde
48 725 €	10 437 €	38 288 €

Entrent dans ce chapitre :

- Le matériel de transport pour 28 218 € (Kangoo, tracteur 75 CV et remorque, broyeur d'accotement)



- Le matériel de lutte contre l'incendie pour 4 195 € (borne, extincteurs)
- Le matériel de signalisation pour 4 028 € (panneaux indicateurs)
- Le chapiteau pour 3 799 € (acquis avec 3 associations qui ont participé pour 3 000 €)
- La constitution d'un outillage pour l'atelier du local technique pour 3 588 €
- Bancs et corbeilles à papier pour 2 515 €
- 25 bacs à sel répartis en hiver pour 2 382 €

- Equipement mobilier et informatique

Dépenses	Participations	Solde
55 389 €	3 923 €	51 466 €

- *Pour école* : 14 109 € (mobilier)

- *Pour mairie, salle des fêtes* : 41 280 €

(Tables, appareils ménagers, de nettoyage, photocopieur, duplicopieur, logiciel informatique MAGNUS, imprimantes, site internet)



Une partie de la 1ère page du site internet

II) ENVIRONNEMENT

- ASSAINISSEMENT

Dépenses	Participations	Solde
1 110 452 €	580 694 €	529 758 €
	52 %	48 %

Du financement de l'étude diagnostic du réseau et sur le zonage (nature des sols) de la commune à la réalisation des opérations préconisées soit :

- **2 stations de traitement** à Say (filtre à sable) et à Corbes (filtre à sable planté de roseaux)



Epuration Say



Lagunes de Corbes (en construction)

- **une extension du réseau** à La Morandin et La Brandisse

- **une reprise partielle du réseau unitaire en séparatif au Pavé**



Pour le financement, 3 emprunts ont été contractés pour 285 000 €.

Le montant décalé de 2 ans de récupération de TVA s'est élevé à 141 417 €.

Les excédents sur exploitation ainsi qu'un transfert de ressources du budget général en 2007 ont assuré le solde de l'autofinancement.

En 2007, le nombre de foyers raccordés au réseau d'assainissement collectif était de 424 qui apportent 33 342 € de recettes augmentées des droits de branchement pour 9 300 €

Au 31/12/2007, moins de 100 foyers très dispersés demeurent en assainissement non collectif.

- URBANISME

Dépenses	Participations	Solde
41 159 €	8 320 €	32 839 €
	20 %	80 %

La révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) a été réalisée au cours des années 2004, 2005, 2006.

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé le 30 janvier 2006, consultable sur Internet.

Une étude d'aménagement du Centre Bourg (traversée du Pavé) est consultable en mairie. Elle porte sur 3 tranches, la 1ère est en cours de réalisation sur 2008.

III) AMENAGEMENT DU TERRITOIRE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

- OPERATIONS IMMOBILIERES

Dépenses	Participations	Solde
88 938 €	139 704 €	50 766 €

Rubrique particulière qui concerne :

- **Les achats de terrain** (au Pavé – au Vieux Bourg – à Rézinet) et l'achat du bâtiment du Grand Coin pour local technique.

L'achat de la maison Amasis a été réalisé lors du précédent mandat.

- **Les cessions de 2 bâtiments** : presbytère au Vieux Bourg et ex école de Say exigeant d'importants frais d'entretien.

- VOIRIE PUBLIQUE

Dépenses	Participations	Solde
386 818 €	149 262 €	237 556 €
	38,6 %	61,4 %

Soit 27 km de routes goudronnées desservant un habitat groupé et faisant l'objet d'un programme bisannuel financé à 45% par le Conseil Général sur le montant hors TVA et d'autres opérations avec ou sans financement particulier (sur amendes de police ou au titre de la sécurité) telles que réfection des 3 ponts, carrefour Rézinet, virage des Rameys etc... ainsi que la reprise et l'extension de l'éclairage public au Pavé et sur la Place des Marcilly de France.



- AUTRES VOIRIES : Terrains, chemins et espaces publics

Dépenses	Participations	Solde
116 344 €	20 896 €	95 448 €
	18 %	82 %

Cela comprend :

- *les aménagements* réalisés près de la mairie (mur du petit pré) ou de l'église (départ du chemin d'Amasis) ou en cours au Pavé.

- *les travaux pour la réfection* du court de tennis, du local de la société de boules des Ecureuils, des accès au cimetière.

- *les travaux sur les chemins ruraux* (23 km) notamment pour développer la randonnée pédestre : chemin des diligences à la gare, chemin des plantées, chemins à Puy Granet, à Pichon



- GRANDS CHANTIERS

* 2001 – 2002 – 2003 Maison AMASIS

Dépenses	Participations	Solde
388 070 €	179 625 €	208 445 €
	46 %	54 %

Lancés sous le mandat précédent par l'achat de l'immeuble COUCHAUD et le choix de l'architecte et des entreprises, les travaux de réfection totale ont abouti aux transferts de la Poste et de la Bibliothèque, à la mise à disposition des associations des salles Galathée et Léonide (comité des jeunes) et la création de 3 logements sociaux.

Opération complétée par l'achat et l'aménagement des terrains Roche contigus.



2001 – 2003 – 2005 ECOLE JEAN COTE

Dépenses	Participations	Solde
180 075 €	98 686 €	81 389 €
	55 %	45 %



- Travaux de toiture, de menuiserie, de terrassement, d'aménagements divers, installation d'un abri de jardin, équipement et réfection cantine.

- Création de la 6ème classe en 2003, entraînant d'importantes transformations dans le bâtiment nord.



2004 – 2005 – 2006 IMMEUBLE MAIRIE

Dépenses	Participations	Solde
366 402 €	185 924 €	180 478 €
	51 %	49 %

Restauration intégrale du bâtiment acquis en 1959, occupé par la Poste, la Mairie et disposant de plusieurs appartements inoccupés, devenus vétustes.

A l'issue des travaux, la partie publique très agrandie, dote la commune d'un ensemble vaste et fonctionnel. Un WC public accessible aux handicapés et à ouverture programmée a été installé à proximité de la salle des fêtes. Pour la partie privée, 3 nouveaux logements sociaux sont venus s'ajouter à ceux d'Amasis.



2001 – 2002 – 2006 – 2007 EGLISE SAINT CYR

Dépenses	Participations	Solde
279 859 €	108 619 €	171 240 €
	39 %	61 %

Après des travaux dans le clocher pour la mise aux normes de l'électrification, le remplacement des jous supportant les cloches, la sonorisation et le coût des sondages muraux, la 3ème tranche du projet de restauration de l'église St Cyr, inscrite à l'inventaire des monuments historiques a été réalisée. Depuis 1990, deux tranches de travaux portant sur les extérieurs : clocher, toiture, murs extérieurs, escaliers, illuminations, avaient assuré la sauvegarde de ce riche élément du patrimoine local (XIème – XVème – XIXème siècles).



La restauration intérieure achevée en septembre 2007 a confirmé l'intérêt de cette opération. En 2008, il reste à recevoir le solde des subventions de l'Etat et du Conseil Général. Il faut signaler la forte participation apportée par le mécénat local (association du Gipon et souscription) pour 18 240 €.

TABLEAU RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS 2001 – 2008

EMPLOIS

EMPLOIS OU DEPENSES	3 062 231 €	
Moyens matériels	104 114 €	3,4 %
Environnement	1 151 611 €	37,6 %
Aménagement	1 806 506 €	59 %

RESSOURCES

RESSOURCES OU FINANCEMENT	3 062 231 €		
Participations	1 346 386 €	44 %	55,2 %
Récupération TVA	344 298 €	11,2 %	
Emprunts	517 886 €	16,9 %	44,8 %
Excédents commune	853 661 €	27,9 %	

* Les participations comprennent toutes les subventions perçues de l'Europe (pour station de Say seulement), de l'Etat (dotation générale d'équipement pour école et Amasis), de la Région (pour assainissement, volet paysager, logements), du Département, plus de 40 % du total sur la plupart des opérations avec un taux de 45 % sur les montants hors TVA, ainsi que les contributions de tiers selon les chantiers : associations ou particuliers.

* La TVA est récupérée 2 années après le paiement avec un taux de 15,48 %.

* 6 emprunts à taux fixe ou variable remboursables :
 - sur 15 ans pour le budget général
 - sur 20 ans pour les réseaux et stations d'assainissement

*Les excédents comprennent le produit des cessions d'immeubles pour 139 704 € et la part dégagée chaque année sur les ressources de fonctionnement (voir tableaux budgets) pour le financement des investissements

DATES A RETENIR

Retrouvez l'Ecureuil tout en couleur sur : <http://www.marilly-le-chatel.fr/>

Vendredi 7 mars	Vente tickets cantine de 8 h 20 à 8 h 45 à l'école
Dimanche 9 mars	1er tour des élections municipales et cantonales
Mercredi 12 mars	Contes de 15 h à 16 h salle Galathée
Dimanche 16 mars	2 ème tour des élections municipales et cantonales
Vendredi 21 mars	Vente tickets cantine de 16 h 15 à 17 h à l'école
Samedi 22 mars	Passage de la randonnée cycliste de Villars
Dimanche 30 mars	Loto du Sou des Ecoles 14 h salle des fêtes
Vendredi 4 avril	Permanence tennis de 18 h 30 à 19 h 30 salle Galathée Vente tickets cantine de 8 h 20 à 8 h 45 à l'école
Samedi 5 avril	Passage du rallye de Charbonnières
Mercredi 9 avril	Contes de 15 h à 16 h salle Galathée
Vendredi 30 avril	Vente tickets cantine de 8 h 20 à 8 h 45 à l'école
Vendredi 2 mai	Permanence tennis 18 h 30 à 19 h 30 salle Galathée
Mercredi 14 mai	Contes de 15 h à 16 h salle Galathée
Vendredi 16 mai	Vente tickets cantine de 16 h 15 à 17 h à l'école
Mardi 20 mai	Remise des articles pour l'Ecureuil »
Mardi 3 juin	Don du sang, salle des fêtes
Vendredi 6 juin	Permanence tennis 18 h 30 à 19 h 30 salle Galathée Vente tickets cantine de 8 h 20 à 8 h 45 à l'école
Samedi 7 juin	Spectacle modern'jazz salle des fêtes
Mercredi 11 juin	Contes de 15 h à 16 h salle Galathée
Jeudi 12 juin	Agrafage de l'Ecureuil à 20 h à la mairie
Vendredi 20 juin	Vente tickets cantine de 16 h 15 à 17 h à l'école
Samedi 28 juin	Fête de l'école
Lundi 30 juin	Limite de dépôt des dossiers OPAH
Vendredi 4 juillet	Permanence tennis 18 h 30 à 19 h 30 salle Galathée